



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie,
le jeudi 23 février 2023 à 20h30.**

Affiché, le 16 février 2023

ORDRE DU JOUR - Session ordinaire

Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2022.

I-DÉLIBÉRATION

1. Approbation du rapport de charges de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) du 10 octobre 2022,
2. Retrait de la commune de DAMPMART du SDESM pour la compétence IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique),
3. Demande de subventions de l'État 2023 - Tranche 1 – Périscolaire + Option 1 et 2,
4. Demande de subventions de l'État 2023 - Rénovation Thermique de l'École Maternelle Blanchet,
5. Acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain n° AH 0368 « Lieu-dit les maux courants » d'une superficie de 150 m²,
6. Acquisition à l'amiable des parcelles de terrain n° AH 398 - ah 399 - AH 402 « Lieu-dit Chemin le Cheminet » d'une superficie de 1 833 m²,
7. Acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain n° Z 0003 « Lieu-dit les Hamettes » d'une superficie de 37 400 m²,
8. Création de postes au titre des avancements de grades 2023,
9. Création de logements de fonction attribués par convention d'occupation précaire avec astreintes.

II - DÉCISIONS

1. Adhésion à la convention annuelle 2023 relative aux missions optionnelles du cdg77,
2. Renouvellement adhésion 2023 médecine professionnelle et préventive,
3. Contrat suivi système exploitation réseau et suivi progiciels pack E.Magnus BERGER LEVRAULT,
4. Avenant n°1 de l'acte de renouvellement de bail commercial.

III - INFORMATIONS

Le Maire
Laurent DELPÉCH

